

Fiche de données de sécurité

QUARTZ

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du

QUARTZ

produit

Nettoyant à vitres

Autres moyens d'identification

Autres identifications 5100

Usage recommandé Nettoyant à vitres.

Restrictions Pour usage industriel et institutionnel seulement.

d'utilisation

Identificateur du Lalema inc., 11450 Sherbrooke Street East, Montreal East, Quebec, H1B 1C1, 514.645.2753,

fabricant/fournisseur www.lalema.com

Numéro de téléphone Centre antipoison du Québec, 1.800.463.5060

d'urgence Canutec, +1 613.996.6666, 24/7

Numéro de la FDS 0132

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

Classification

Liquides inflammables - catégorie 4; Irritation oculaire - catégorie 2

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :

Attention

Mention(s) de(s) danger(s):

Liquide combustible.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseil(s) de prudence :

Prévention:

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues, et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin.

En cas d'incendie : Utiliser mousse extinctrice appropriée, poudre chimique sèche, eau pulvérisée ou brouillard d'eau pour l'extinction.

Stockage:

Identificateur du produit : QUARTZ - Ver. 1 FDS No. : 0132

Date de préparation : le 02 mars, 2017

Date de la plus récente le 23 mai, 2017 Page 01 de 06

version révisée :

Stocker dans un endroit bien ventilé.

Élimination:

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Autres dangers

Sans objet.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange:

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Alcool isopropylique	67-63-0	0.1 - 3.0		
Polyglycoside d'alkyle C8-10	68515-73-1	0.1 - 1.8		
Polyglycoside d'alkyle C10-16	110615-47-9	0.01 - 1.00		

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Déplacer à l'air frais. Consulter un médecin immédiatement.

Contact avec la peau

Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements et les souliers contaminés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Si facile à faire, retirer les verres de contact. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Ingestion

Ne rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Ne PAS faire vomir. Appeller immédiatement un centre anti-poison ou un médecin.

Commentaires sur les premiers soins

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Les symptômes peuvent comprendre des maux de tête, des nausées, des étourdissements, de la somnolence et de la confusion.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Aucun connu.

Instructions particulières

Sans objet.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Aucun connu.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Mousse. Poudre chimique sèche. Eau pulvérisée.

Agents extincteurs inappropriés

Attention: L'utilisation d'un jet d'eau pour combattre le feu pourrait être inefficace.

Identificateur du produit : QUARTZ - Ver. 1 FDS No. : 0132

Date de préparation : le 02 mars, 2017

Date de la plus récente le 23 mai, 2017 Page 02 de 06

version révisée :

Dangers spécifiques du produit

Aucun connu.

Durant un incendie, les matières dangereuses suivantes peuvent être produites : Oxydes de carbone.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Appareil respiratoire autonome et vêtements de protection.

Voir Protection de la peau à la Section 8 (Contrôle de l'exposition/protection individuelle) pour obtenir des conseils sur les équipements de protection appropriés contre les agents chimiques.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Aucune précaution particulière n'est nécessaire. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. Rincer la zone du déversement.

Autres informations

Communiquer avec le fournisseur et les services d'incendie et d'urgence locaux afin d'obtenir de l'aide.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas avaler. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Éviter tout contact accidentel avec des produits chimiques incompatibles.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Maintenir le récipient fermé de manière étanche dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'abri de la chaleur et de la lumière.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
Nom chimique	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Alcool isopropylique	200 ppm	400 ppm	400 ppm	500 ppm		

Communiquez avec les autorités locales pour connaître les limites d'exposition de votre province.

Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection appropriés.

Protection des voies respiratoires

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Identificateur du produit : QUARTZ - Ver. 1 FDS No.: 0132

Date de préparation : le 02 mars, 2017

Date de la plus récente le 23 mai, 2017 Page 03 de 06

version révisée :

Apparence Liquide bleu sombre.

Odeur Non parfumé
Seuil olfactif Pas disponible
pH 1.5 - 2.5

Point de fusion/Point de

congélation

Pas disponible (fusion); ~ 0 °C (congélation)

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition

~ 100 °C

Point d'éclair 61 °C (en vase clos)
Taux d'évaporation Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz) Sans objet

Limites supérieures/inférieures

d'Inflammabilité ou d'Explosibilité Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure)

Tension de vapeur

Densité de vapeur

Densité relative (eau = 1)

Solubilité

Pas disponible

Pas disponible

0.985 - 1.005

Soluble, dans l'eau

Coéfficient de partage n-octanol/eau

Température d'auto-inflammation Sans objet
Température de décomposition Pas disponible

Viscosité Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)

Pas disponible

Autres informations

État physique Liquide

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter

Hautes températures. Congélation. Étincelles. Flammes.

Matériaux incompatibles

Acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium), agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique).

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Les renseignements présentés ci-dessous s'appliquent au produit original, à moins d'indications contraires.

Voies d'exposition probables

Inhalation; contact avec la peau; contact oculaire; ingestion.

Toxicité aiguë

Identificateur du produit: QUARTZ - Ver. 1 FDS No.: 0132

Date de préparation : le 02 mars, 2017

Date de la plus récente le 23 mai, 2017

version révisée :

nai, 2017 Page 04 de 06

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Polyglycoside d'alkyle C8-10	Pas disponible	> 5000 mg/kg (rat)	> 5000 mg/kg (lapin)
Polyglycoside d'alkyle C10-16	Pas disponible	> 5000 mg/kg (rat)	> 5000 mg/kg (lapin)
Alcool isopropylique	16000 ppm (rat)	5045 mg/kg (rat)	12800 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation cutanée

N'est pas un irritant cutané.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

Danger par aspiration

N'est pas réputé de constituer un danger d'aspiration.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas un sensibilisant cutané. N'est pas un sensibilisant des voies respiratoires.

Cancérogénicité

N'est pas réputé cancérogène.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Aucune donnée n'a été recueillie sur: Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique, Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées, Sensibilisation respiratoire ou cutanée, Développement de la progéniture, Fonction sexuelle et la fertilité, Effets sur ou via l'allaitement, Mutagénicité sur les cellules germinales, Effets d'interaction

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses.

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par Laboratoire Lalema inc.

Identificateur du produit : QUARTZ - Ver. 1 FDS No. : 0132

Date de préparation : le 02 mars, 2017

Date de la plus récente le 23 mai, 2017 Page 05 de 06 version révisée :

Date de préparation Date de la plus récente version révisée

le 02 mars, 2017 le 23 mai, 2017

Avis

Les informations ci-dessus ne peuvent être reproduites sans notre autorisation écrite. Elles sont basées sur des expériences et sont de sources que nous croyons sûres. Puisque l'utilisation de ce produit est hors de notre contrôle, notre seule obligation se limite au remplacement de toute quantité de ce produit qui sera jugée défectueuse. Nous ne pouvons assumer la moindre responsabilité ou le moindre risque quant aux résultats obtenus et aux dommages dépassant le prix d'achat du produit qui ne comprend pas la main-d'oeuvre et tous les dommages indirects résultant de l'utilisation de ce produit. C'est à l'utilisateur seul qu'incombe de s'assurer de la convenance du produit quelle que soit l'utilisation qu'il en fasse.

Identificateur du produit : QUARTZ - Ver. 1 FDS No.: 0132

Date de préparation : le 02 mars, 2017 le 23 mai, 2017

Date de la plus récente version révisée :

Page 06 de 06

